

NOTE

DESTINATAIRES :	Médecins du territoire de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Docteur Mitchel Germain, Directeur médical et des services professionnels adjoint – 1 ^{re} ligne Direction médicale et des services professionnels
DATE :	Le 21 octobre 2026
OBJET :	One-pager sur l’aide médicale à mourir (AMM) en Montérégie-Ouest

La DMSP désire vous informer qu’un one-pager est maintenant disponible pour aider les médecins à savoir dans quelles situations ils ont besoin de privilèges pour faire une aide médicale à mourir (AMM), ainsi que la façon de les obtenir.

Il est à noter qu’en tout temps, les médecins peuvent demander des clarifications à la DMSP (dmsp.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca) sur les privilèges et les lieux de pratique.

De plus, le Groupe interdisciplinaire de soutien (GIS) (gis.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca) est disponible pour les questions qui se rapportent directement à l’AMM.

Une page d’information sur l’AMM est disponible sur l’Intranet :

<https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/nouvelle/aide-medicale-mourir-differents-outils-disponibles-pour-les-medecins-page-information>

Pour les médecins qui ne pratiquent pas en établissement, la page est aussi accessible via la boîte à outils des médecins, en cliquant sur le lien dans l’infolettre.